



Le Gard de Champêtre

Organe de liaison des Communes Libres de France

Périodique à parution aléatoire au bon vouloir de ses rédacteurs



Numéro 18

Janvier 2025



Éditorial

Chers Amis,
Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Après Antibes où nous nous sommes retrouvés et avons partagé des instants inoubliables, les futurs États Généraux nous rassembleront à Metz. Ceux-ci seront organisés par la Commune libre de la Route de Magny, son président Jean-Luc Massaro et sa vaillante équipe. Certains d'entre nous doivent se souvenir d'avoir déjà participé en ce même lieu aux VI^e États Généraux... c'était en 1998.

Votre Bureau n'est pas resté inactif. En effet et comme nous le faisons tous les deux ans, une réunion intermédiaire s'est tenue à Metz. Nous nous sommes donc rendus sur place et je peux vous assurer qu'ils sont toutes et tous à pied d'œuvre ; s'affairant sur les hôtels, les repas, les visites afin de nous concocter un programme digne de nos XVIII^e États Généraux.

Au cœur de la Lorraine, vous aurez plaisir à flâner le long de la Moselle, à vous promener dans le vieux quartier tout en découvrant le Centre Pompidou de Metz, symbole de l'art contemporain, ou de découvrir un magnifique joyau gothique, la cathédrale Saint-Etienne. Le soir venu, n'hésitez pas à parcourir la ville qui déborde d'animations et s'illumine sous les feux des projecteurs.

En cette année 2025, nous soulignerons le 25^e anniversaire de la création de l'association « Les Communes Libres de France ». En effet, c'était en 2000 et un quart de siècle s'est déjà écoulé. Le temps passe, mais notre association a su rebondir grâce à l'engagement de vous toutes et tous. Ainsi, nous profiterons de cet anniversaire pour souligner, d'une manière très amicale, la mémoire de notre président fondateur Gérard Legoût.

Alors, rendez-vous à Metz, les 19, 20, 21 septembre 2025 ! Je compte sur vous pour participer nombreux à ces XVIII^e États Généraux. Il nous tarde tant de nous revoir à nouveau réunis dans l'amitié et la fraternité.

2024 s'en est allé avec son lot de joie bien sûr, mais également son lot de peine. Nos diverses communes libres ont su cette année encore apporter, distribuer, une quantité impressionnante d'animations de toutes catégories. Entretenons ces belles initiatives, dans nos villages, nos quartiers et nos villes, le monde a tant besoin de partager des temps forts où l'amitié résonne à l'unisson.

L'ensemble du Bureau se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2025 !

Le président Gérard Truchet



Coup de bluzs à La Citadelle

C'est chouette une Commune Libre !

Quoi de plus beau que de fréquenter des personnes animées par la volonté de rire, de chanter, du plaisir de vivre ensemble, de perpétuer des traditions dans la joie et la bonne humeur, de tisser des liens d'amitié, de solidarité, de maintenir un lien social dans un climat loufoque que l'on adore...

Et pourtant, ici et là, on constate avec amertume des difficultés pour trouver « la relève », dénicher la personne qui donnera un peu de son temps pour seconder, puis, soyons fous, pour remplacer les ténors de nos associations. Ces gens-là sont hélas devenus des perles rares et... cela concerne tous les secteurs associatifs.

La faute à qui... La COVID, très certainement ! Elle, qui nous a éloigné les uns des autres durant deux. Années VIGIPRATE, sûrement avec son plan de sécurité qui entrave chacun de nos projets de contraintes. Les lourdeurs administratives qui effraient chacun d'entre nous, Internet, cet outil chronophage qui génère un flot d'amis virtuels qui ne sont pas prêts de se relever les manches pour vous aider lors d'un déménagement. La télévision avec ces nombreuses chaînes qui relègue au second plan ces soirées amicales dont les souvenirs si chaleureux restent à jamais ancrés dans nos mémoires.

Peut-être que c'est tout simplement par un « seupet* » d'égoïsme (* mot typique de chez nous et que l'on traduit par « un petit peu ») : Notre petit confort fait que l'on n'a vraiment pas besoin des autres pour s'épanouir... Ou pire alors, avec cette effroyable pensée : « Ils vont bien faire sans moi ! » ou encore « Je n'ai pas le temps ! ».

Tout dernièrement, j'échangeais avec un ami qui commentait cette situation de désengagement du paysage associatif. Il me disait : « A 20 ans, on n'a pas le temps. C'est le moment des flirts, le moment de faire la fête. A 30 ans, c'est l'arrivée des enfants. A 40 ans, les ados ont besoin de moi. A 50 ans, les responsabilités professionnelles ne me permettent pas de me libérer. A 60 ans, c'est l'arrivée des petits-enfants... Et quelques années plus tard, c'est le moment de la retraite... Alors on va en profiter pleinement ! ».

Si on ne veut pas donner un peu de son temps, tout sera bon pour le justifier.

A la Citadelle, nous vivons aussi ces moments de désarroi.

Gardons espoir, il reviendra - et je l'espère, ce jour où peut-être que le tout-un-chacun ouvrira les yeux et comprendra que sans les autres, on n'est pas grand-chose... Que sans nos associations, et leurs responsables qui se démènent, il n'y a plus cet outil rassembleur. Que si chacun apporte sa pierre à l'édifice en participant, en proposant des idées, en prenant des responsabilités au lieu de critiquer ceux qui se démènent, en cessant de n'être que consommateur du travail réalisé, alors, oui les amis, on aura fait un pas vers plus de fraternité et la vie en sera tellement plus belle !

Didier SITRE.



Petits Échos de ci de là...



Cette rubrique des "petits échos" est toujours la vôtre.

Faites parvenir au secrétariat (jpmg.goumelon@orange.fr) vos informations, brefs comptes-rendus d'Assemblées Générales, annonces d'événements, échos divers... Nous leur ferons une place.



COMMUNE LIBRE DE LA ROUTE DE MAGNY

De 2024 à 2025.

L'année 2024, a été très propice à La Commune Libre de la Route de Magny.

Plutôt spécialisée dans l'animation d'une commune, elle a débuté l'année par sa traditionnelle soirée dansante de la St Sylvestre, qui a fait salle comble avec 340 personnes.

Trois mois plus tard, c'est la soirée carnavalesque qui, hélas, attire de moins en moins de personnes. Il faut dire que les clubs de carnaval de la région commencent à s'essouffler. Sur les 19 qui participaient voici quelques années, il n'en reste que 8 qui étaient présentes cette année. Au cours de cette soirée, nous avons intronisé notre nouveau couple princier, Cédric 2^{ème} et Cindy 1^{ère}.



Entre chaque plat, un groupe de danseurs provençaux nous charmait puis, l'on entonna à l'unisson notre Hymne de nos Communes libres. Plus tard dans la soirée, un animateur-chanteur nous entraînait sur la piste de danse...

Pour les festivités de la ville de Metz, deux chars ont été réalisés avec l'aide des membres du Théâtre Amateur Des Auboris, qui nous a apporté de la main d'œuvre.



Le premier, pour le 25 août c'est deux structures fleuries posées sur un support de 2m sur 2m, accrochées à l'avant d'un dragon boat qui est une espèce de grande pirogue, avec 10 ou 20 rameurs, défilant sur le plan d'eau et un bras mort de la Moselle, dans le cadre des fêtes de la Mirabelle.



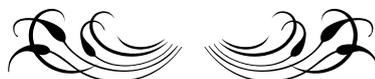
Le deuxième char est celui de la St-Nicolas, un emblème de la Lorraine, représentant Le Pierrot, dans le cadre de la Commedia dell'arte. Un char très animé.

Dernière animation organisée par la Commune Libre, les lotos, font toujours salle comble. Les deux lotos de l'année, un au printemps et l'autre pour fêter le Beaujolais Nouveau, ont attiré chacun plus de 300 personnes.



2025 - Les États Généraux à Metz.

La Commune Libre de la Route de Magny, organise les États Généraux des Communes Libres de France, les 19,20 et 21 septembre 2025. Nous sommes en train de figoler l'organisation, et d'honorer les rendez-vous avec la Communauté de Commune de la région Messine, et le Conseil Général. Nous avons le lieu où se dérouleront les différents repas. Maintenant nous préparons le choix des visites pour découvrir la ville de Metz. Début janvier nous vous enverrons les bulletins d'inscription, à retourner très rapidement, pour pouvoir réserver les places dans les hôtels.





COMMUNE LIBRE

DE MONTMARTRE



L'année 2024 a été endeuillée par la disparition de notre maire Marielle-Frédérique Turpaud, décédée le 19 mars à l'âge de 73 ans. Not'bon Maire, comme nous l'appelions, a succédé fin 1998 à Jehan Mousnier, le maire qui avait marié Coluche et Le Luron en 1985. Pendant ses 25 ans de magistrature, Marielle a contribué à recréer des liens avec le réseau associatif montmartrois, alors qu'il y avait encore deux Communes Libres. Poétesse, dessinatrice, écrivain, femme d'une grande érudition, réputée pour son esprit libre, elle a valorisé l'image de la Commune Libre, l'affirmant comme un contre-pouvoir loufoque et culturel, respecté des autres associations et des autorités municipales. Chaque année, début octobre, au ban des Vendanges, son discours en forme de poème était attendu et apprécié pour son humour et sa haute tenue.

Les activités de l'association se sont poursuivies dans les domaines les plus variés, citons notamment : conférence à la Crypte du Martyrium de Montmartre ; participation au jury féminin du Challenge Clémence Lefeuve de sélection finale de la cuvée 2023 du Muscadet ; traditionnel Banquet de la Marine organisé par notre Amiral, Georges Val ; soirée au mythique Cabaret du Lapin Agile, le 11 avril, jour anniversaire de la proclamation de notre Commune Libre en 1920. Mais aussi, des mariages « montmartrois » dans les vignes du Clos Montmartre, le 1^{er} juin, seul jour du mois où il a plu ; un réveillon républicain en musique pour fêter l'arrivée de l'automne. Et bien entendu les fameuses vendanges, et, en novembre, la soirée Beaujolais Nouveau.

Côté diplomatie, la Commune Libre de Montmartre n'a pas chômé. Participation aux fêtes du cinquantenaire de la Commune Libre du Bouffay à Nantes, du nonantenaire (90 ans) de la Commune Libre d'Ouchy à Lausanne, à de nombreux chapitres de confréries vineuses et gastronomiques parisiennes et en région. Le jumelage de Montmartre avec la vieille ville de Chicago (Old Town) s'est poursuivi à Chicago avec une « prise de la Bastille » le 14 juillet et la présence d'artistes parisiens du « Paris-Chicago Cabaret Connexion », début novembre. Et à Paris avec la participation au Comité Paris-Chicago.

Un nouveau maire a été élu le 18 juin dernier, il s'agit de Jean-Loup Bouvier qui présidait l'association depuis juin 2015. La présidence est désormais assurée par Colette Prèmesnil, personnalité et responsable associative bien connue de la Butte qui s'est entourée d'un bureau en partie renouvelé. .



Le Maire et la Présidente lors du défilé des Vendanges 2024.

Montmartre, le 30 prairial 232,

Chères citoyennes et chers citoyens,

Chères et chers amis de la Commune Libre,

Après notre assemblée générale du 28 mai au cours de laquelle les rapports d'activités et financier 2023 avaient été adoptés et une partie du Conseil Municipal élue, la Commune Libre de Montmartre vient de se doter d'une équipe largement renouvelée lors de son Conseil réuni ce mardi 18 juin. En voici la composition :

- Maire : Jean-Loup BOUVIER (président depuis 2015) ;
- Secrétaire Générale : Marie-Françoise (Framboise) TRAVAILLEUR (précédemment S.G. adjointe) ;
- Adjoint : Jacques LANGLAMET ;
- Trésorière : Hélène POISSON ; Adjoint : Alain GODIN ;
- Membre du bureau : Christian CAPDET-RODIER.



de g. à dr., Framboise Travailleur*, Christian Capdet*, Colette Després, Jean-Loup Bouvier*, Alain Godin*, Hélène Poisson et Chantal Charpentier. (manque sur la photo Jacques Langlamet).

* membres du bureau élus en 2022





COMMUNE LIBRE DU SAFRANIER

Après une fin d'année 2023 riche en amitié avec tous les copains des Communes Libres de France, 2024 est repartie avec toutes ses fêtes car au Safranier on ne chôme pas !!

12 fêtes se sont déroulées toute l'année dans la joie et la bonne humeur

Nous avons, comme il se doit, offert un goûter et un repas à nos anciens

Notre fameux concours de boules carrées a apporté beaucoup d'animations dans les rues adjacentes à notre place.

Comme chaque année les Biotois ont réalisé leur pèlerinage partant de Biot pour aller jusqu'à la chapelle de la Garoupe au Cap d'Antibes. Ils font toujours une pause et sont accueillis sur la place avec un petit casse-croute offert par le Safranier.



La fête de l'aïoli et la fête du pistou nous apportent de plus en plus de monde et se finit toujours en chansons avec la chorale.



Bien sûr la fête des vendanges où chacun vient goûter le fameux vin pressé et la fête des châtaignes où l'on distribue cornets et vin chaud, nous réjouit toujours autant.

Et comme d'habitude la fameuse bûche qui grandit chaque année, permettant de faire le bonheur de plus de 3000 petits et grands.

Mais tout cela n'est possible qu'avec une superbe équipe qui répond toujours présent !!

Petit à petit de nouveaux adhérents rentrent dans l'association et se mettent très vite au travail.

Mais quel bonheur de pouvoir rendre les gens heureux

Mjo DUCLOUX, Garde Champêtre Safranier



UNE RÉPUBLIQUE À BON PIED, BON ŒIL !

A la Croix-Rousse, les républicains n'ont pas ménagé leur temps. Après le Prix Canut en janvier, qui cette année a honoré une auteure Cécile Baudin pour son remarquable livre *Marque de Fabrique*, est arrivé février où les sécateurs ont résonnés dans notre clos pour effectuer une taille régénératrice pour notre vigne et ses sarments.

Puis, lors de la « fête des Brandons » (sarments de la vigne en lyonnais), les marraines et les parrains d'un pied de vigne sont repartis avec leur bouteille au millésime 2023. Les mois suivants il a fallu redoubler de vigilance pour garder notre gamay en bonne forme. Hélas, les pluies incessantes entrecoupées de fortes chaleurs ont eu raison de nos ceps et surtout de nos belles grappes. La récolte s'annonçait des plus avantageuses sans compter sur le mildiou et l'oïdium qui se sont répandus sournoisement à une vitesse grand V. Heureusement, le réflexe d'avancer les vendanges a permis de sauvegarder la moitié de la précieuse récolte. L'ambiance à tout de même été de la partie et a su embellir la vendange 2024.



La Foule des vendangeurs



La vigne cépage Gamay

Naturellement, nous avons vaillamment interprété notre « Java du sécateur » et procédé à de nouvelles intronisations toujours teintée d'une certaine émotion. Comme à chacune de nos manifestations le buffet de cochonnailles accompagné de la dégustation de notre vin a été largement apprécié. Encore une année bien remplie pour la République des Canuts !

Gérard Truchet



COMMUNE LIBRE DES TROIS MAISONS

L'Association des Amis du Quartier Rues de Metz Trois Maisons dite Commune Libre des Trois Maisons a poursuivi son chemin tout au long de l'année 2024.

Avec 152 adhérents, l'Association a organisé au cours de l'année 5 lotos (80 participants) et 6 repas (100 participants) et a distribué un colis de Pâques et un colis de Noël. Le Foyer Club est ouvert tous les vendredis (hors vacances scolaires) et les membres du Comité servent le goûter aux 45 présents

L'Association a également organisé un atelier de sophrologie (10 séances de février à mai), un atelier de Yoga assis (novembre et décembre) et un voyage en Franche Comté (repas et spectacle au cabaret la Gabiotte à Fougerolles).

A l'occasion de nos différents repas, Madame KHIROUNI (Présidente du Conseil Département de Meurthe et Moselle) et Monsieur Mathieu KLEIN (Maire de Nancy et Président de la Métropole du grand Nancy) nous ont fait l'honneur de venir saluer les convives et les bénévoles de l'Association.



24 Mars AG aux III Maisons



29 septembre Repas aux III Maisons



14 décembre distribution colis de Noël



Pour fêter ses 90 ans, Raymond DENNI, notre Président d'Honneur, a réuni autour de lui sa famille, des membres du Comité et des Adhérents. Il a eu également la visite de Madame KHIROUNI et de Monsieur Mathieu KLEIN.

Claude Spiess -Président



Commune Libre de Sabatas

Pour la Commune libre de Sabatas l'année 2024 fut assez calme.

Après les traditionnelles soirées des vœux de la présidente et des crêpes, le mois de mars renoue avec les traditions pour le repas emblématique de l'Ardèche, la maôche.

Ont suivi les ateliers de mosaïque, et pots en terre décorés.

Un voyage à la découverte de la Drôme, bateau sur la Sone et fontaines pétifiantes.

L'assemblée générale en septembre avec ses traditionnelles « marquisette » et soupe au pistou.

Après notre réunion à Metz ou nous remercions vivement les membres de la commune libre de Magny pour leur accueil. Une nouveauté « la chasse au trésor » qui a remporté un vif succès auprès des enfants.

La soirée Fée Mélusine, et pour terminer l'année le ventre plein, une soirée mâchon où le Beaujolais nouveau et les vins Ardéchois primeur ont accompagné la saucisse et l'écrasée de pomme de terre à l'ail.



Les enfants et la Fée Mélusine

Annick Reynaud



AMIGAR - COMMUNE LIBRE DES AMIS DE LA GARE DE BANDOL

Samedi 27 avril - Défilé et Assemblée générale :

Le rendez-vous était fixé à 10 h aux vignes AOC Bandol (pieds de Mourvèdre entretenus par AMIGAR) au Pont des Maures. Notre manifestation était basée, cette année, sur le thème des métiers (chaque année le thème change, décidé en assemblée générale). Nous avions 2 curés, une bonne du curé, des jardiniers, un docteur "miracle", un chef de la gare, une institutrice, une fleuriste, une chimiste, une modiste, une cuisinière, un gratte papier, etc....

C'est donc un cortège haut en couleurs, précédé par notre porte drapeau, Maurice, qui est descendu vers Bandol, éveillant la curiosité du public. Notre curé attitré qui se nomme l'abbé Mourvèdre (cépage entrant dans la composition du vin de Bandol) et son confrère, n'ont pas pu résister à l'attraction de la croupe de la statue sise devant la poste.

Quelques photos ont été prises au kiosque à musique, avant d'aller se réchauffer autour d'un café ou thé au bar le Nautique. Emporté par notre élan et notre bonne humeur, nous sommes remontés déjeuner au restaurant « Le Jardin », situé avenue de la Gare avant de passer à l'assemblée générale.



Magali Turc

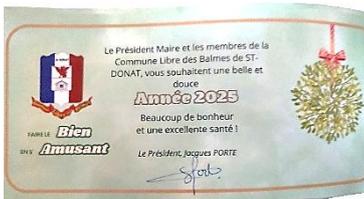


COMMUNE LIBRE DES BALMES ST DONAT SUR L'HERBASSE

Festivités de Noël à Saint Donat sur l'Herbasse

Notre association a confectionné une centaine de lampions, afin de permettre aux enfants du village de st Donat de participer à l'illumination du sapin de Noël du village des lutins.

La Commune Libre des Balmes a participé avec bonheur aux marchés de Noël de la cité Donatienne et de la vallée de l'Herbasse.



Le Père Noël qui fait le bien en s'amusant a offert à nos anciens donatien(ne)s placés dans les maisons de retraites et les ehpad un colis bien être, les habitants du quartier des Balmes de st Donat ont reçu une attention gourmande. Lors du repas de Noël des aînés de saint Donat invités par le CCAS et la municipalité notre association a offert la clairette de Die.

Bonne et heureuse année 2025 à tous

Le président maire Jacques Porte





COMMUNE LIBRE DU BOUFFAY

Cinquante ans, ça se fête

En cette année festive, la Commune Libre du Bouffay a tenu à marquer l'événement tout au long de cette année 2024 avec l'objectif, tenu, d'un événement organisé par mois.

Vœux et galette des Rois ont égayé janvier. La participation au carnaval de Nantes et la plantation de nouveaux pieds de vigne avec l'inauguration d'une fresque décorant son vignoble ont réchauffé mars.



Carnaval de Nantes



Poisson d'avril

Le traditionnel poisson d'avril, les 13^{èmes} Gourmandises Nantaises et la remise du muguet au représentant de Mme le Maire de Nantes, ont fleuri ce printemps bien arrosé,



Moulin dans les vignes

En septembre, installation d'un « Moulin de la Galette » en hommage à notre marraine, la Commune Libre de Montmartre, sans oublier la célébration des 50 ans avec les vendanges couronnant Juliette 1^{ère} et Frédéric 1^{er} et la participation aux Journées du Patrimoine.



Juliette 1^{ère} & Frédéric 1^{er}



En novembre le Grand Prix hippique de la Commune Libre du Bouffay et le Voyage en hiver ponctué par le Père Noël couleur Bouffay en décembre.



.Avec humour, bonté, gaieté vous pouvez découvrir les animations du Bouffay en photos.

"A cœur vaillant, rien d'impossible" c'était notre pari cette année..

Michel Tizio, Gouverneur-Maire



COMMUNE LIBRE DE SAINT-NICOLAS

Au début de l'année 2024 au mois d'avril nous avons programmé l'exposition de peintures. Exposition qui a toujours le même succès. Début juillet a eu lieu le fameux concours de pétanque en lieu et place où se déroule le fameux Masters français de pétanque chaque année. Le concours a été remporté de main de maître par deux semi-professionnels Patrice et Bernard.

Le point d'orgue de cette année a été la fête de la vigne. Le samedi 7 septembre nous avons organisé la 20^{ème} fête de la vigne en présence de nombreux élus de Romans et Bourg de Péage. Ambiance des grands jours avec dégustation du moût 2024 puis de la cuvée 2023 agrémentée d'un morceau de la fameuse pogne de ROMANS .



Début novembre nous avons reçu une délégation allemande d'environ 40 personnes amenées par notre ami Jacques Porte. Ils ont eu droit aux incontournables spécialités pogne et St Nicolas. En décembre nous organiserons comme chaque année la distribution des colis de Noël aux personnes âgées du quartier St Nicolas.

Jean-Claude Ottone



Commune Libre du Careï

Sept Grands citoyens d'honneur intronisés

Les 16 et 17 novembre, la Commune libre du Careï (CLC) et son groupe folklorique La Mentonnaise ont rendu hommage à leurs membres défunts et intronisé de nouveaux Grands citoyens d'honneur. Placée sous le patronage du maire de Menton, cette cérémonie se déroule chaque année à la même époque,

Ce traditionnel événement a débuté le samedi par la messe solennelle en mémoire des disparus de la CLC. Célébrée en la chapelle Sainte Jeanne d'Arc du Careï par le père Étienne Randriamanantsoa, vicaire de la paroisse Notre-Dame des Rencontres et prêtre référent de la chapelle, elle était animée par La Mentonnaise, dirigée par Georges Porro, président-maire de la CLC.

Le lendemain, la cérémonie des Grands citoyens d'honneur s'est déroulée au salon du Louvre en présence de nombreux invités dont le maire de Menton, Yves Juhel, nommé Grand citoyen d'honneur en 2017, le maire de Sainte-Agnès, Albert Filippi, et des représentants des communes de la Communauté de la Riviera française.



« Nous honorons aujourd'hui des hommes et des femmes dont les actions, l'engagement et la dévotion ont marqué notre commune libre. Le titre de Grand citoyen d'honneur n'est pas seulement un symbole de reconnaissance mais aussi un témoignage de gratitude envers celles et ceux qui œuvrent avec passion et altruisme pour le bien-être de tous », a rappelé Isabelle Philippe, secrétaire de l'association.

Cette année, l'insigne du coq et le diplôme ont été remis à sept récipiendaires. Félicitations à Alain Fregosi, Gérard Hugon, Maëlys Jamet, Ikramallah Lambreghts, Hervé Leonet, Franco Roméo et François Sestini.

Des fleurs ont également été offertes à Titine, Adda et Mireille, les trois « mémés » du groupe folklorique, pour leur total dévouement à l'association. Sans oublier Pierrette qui recevra son bouquet de fleurs au sein de sa maison de retraite. Danses et chants ont ensuite rythmé la cérémonie qui s'est achevée en toute convivialité autour du verre de l'amitié.

Publié le : 17 novembre 2024 | Par : Ville de Menton



Commune Libre du Trech

Suite à la difficile période du Covid 19, la Commune Libre du Trech a enfin retrouvé la totalité de ses activités.

Oui, courant 2024 et après 3 années d'inactivités, nous avons enfin pu réouvrir notre galerie d'art, dans l'ancien « Café du Trech ».

Lieu emblématique où, il y a un peu plus de quarante ans, des copains avaient lancé l'idée de créer de grandes fêtes de quartier. C'est ensuite qu'est venue l'idée de transformer l'association de commerçants en « Commune Libre du Trech » et de créer un Cabaret pour s'amuser, amuser les Tullistes mais aussi financer, sans aide extérieure, toutes les activités.

Plus simple et nous l'espérons plus agréable qu'un long discours, vous trouverez ci-joint le lien vous permettant de visionner l'édition 2024.

https://www.youtube.com/watch?v=C_f5pk2omKY



Pour vous donner une idée de ce que représente localement ce spectacle, le cru 2025, qui aura lieu les 7,8,9 et 13,14, 15 mars, affiche déjà complet. La totalité des 2000 places ont trouvé preneurs en moins d'une semaine, pour des représentations en mars.

Si l'un de vous venait à passer par ici à l'une de ces dates nous trouverons bien une chaise ou deux.

En attendant Tous les Escunlous souhaitent à chacune et chacun d'entre vous, la santé, le bonheur et la joie tout au long de cette nouvelle année.

Jacques Marthon

Association des Communes Libres de France - Adresse postale : Mairie du 4^{ème} - 133 Boulevard de la Croix Rousse - 69004 LYON

Présidence : Gérard Truchet - 41, boulevard John Kennedy - 69600 Oullins - Tél. : 04 78 51 95 39

Secrétariat : Jean-Paul Gourmelon - 37bis, rue des Grands Noëls - 44230 Saint Sébastien sur Loire - Tél. : 06 09 51 59 01

Trésorerie : Magali Turc - 403, rue des Orangers - 83150 Bandol - Tél. : 06 85 12 86 06